

Relations internationales

REF : DVARI2013034

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 17/10/2013

RAPPORTEURS : Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL

OBJET : Abrogation de la délibération n°301 du 19/09/2013 concernant l'accueil de deux élèves palestiniennes au Conservatoire à Rayonnement régional Aubervilliers – La Courneuve pendant l'année scolaire 2013/2014 et modification de la prise en charge des deux élèves

EXPOSE :

Dans le cadre du jumelage avec Beit Jala en Palestine et des projets de coopération entre le Conservatoire à Rayonnement Régional Aubervilliers – La Courneuve (CRR 93) et le Conservatoire national de musique Edward Saïd en Palestine (ESNCM), entamés en 2010, un accord préliminaire a été signé entre les deux conservatoires le 30 août 2013.

Un des futurs projets consiste dans l'accueil d'élèves issus de l'ESNCM au CRR 93 afin de les amener vers une formation professionnelle.

A ce sujet le conseil municipal a voté dans sa séance du 19 septembre la délibération n° 301, une contribution aux frais d'accueil de deux élèves pour un montant global de 3 000 euros d'octobre à décembre 2013.

Le coût total du projet étant évalué à un budget inférieur à celui initialement prévu, il est donc demandé au conseil municipal d'abroger la délibération précédente et de voter une subvention à hauteur de 2 300 euros à l'intention du CRR 93 qui se chargera de verser aux deux élèves en question une aide au logement.

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2013034

Signataire : CS/RH

OBJET : Abrogation de la délibération n°301 du 19/09/2013 concernant l'accueil de deux élèves palestiniennes au Conservatoire à Rayonnement régional Aubervilliers – La Courneuve pendant l'année scolaire 2013/2014 et modification de la prise en charge des deux élèves

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune de Beit Jala en Palestine, signé le 27 novembre 1997,

Vu le budget municipal supplémentaire 2013,

Considérant l'intention de coopération signée entre le Conservatoire à Rayonnement régional Aubervilliers – La Courneuve et le Conservatoire national de musique Edward Saïd en Palestine le 30 août 2013,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'accueil de deux élèves du Conservatoire national de Musique Edward Saïd en Palestine par le Conservatoire à Rayonnement régional Aubervilliers – La Courneuve.

ABROGE la délibération n° 301 prise pendant la séance de conseil municipal du 19 septembre 2013.

DECIDE d'attribuer une subvention de 2 300 (deux mille trois cents) euros au Conservatoire à Rayonnement régional Aubervilliers – La Courneuve comme contribution aux frais d'hébergement d'octobre à décembre 2013.

La dépense sera inscrite au budget 2013 au 002/657358/048/CRR.

le Maire Adjoint

Daniel GARNIER

Reçu en Préfecture le : 18/10/2013

Publié le 21/10/2013

Certifié exécutoire le : 21/10/2013

Le Maire Adjoint
Daniel GARNIER